

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4275>



# Stage Lycée (22 janvier 2013)

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Publication date: dimanche 9 décembre 2012

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Mardi 22 janvier 2012 – 9h / 17h**

**Dans les locaux du Snes, 6 allée Cardinal de Givry 21000 DIJON**

**Animé par Romain Gény du S4, groupe lycées et Pierre Giezek du S3 Dijon**

Rentrée 2012... le changement n'est pas pour maintenant dans les lycées bourguignons... !

Nous avons combattu (et combattons encore) la réforme Chatel du lycée... Malgré l'alternance, cette réforme néfaste a continué de se mettre en place dans les lycées !

**Ce stage sera l'occasion de faire le bilan de cette mise en place :**

- Effets des changements sur les structures horaires (comment la diminution des horaires est-elle gérée ?) ;
- Effets de « l'autonomie » des lycées dans la répartition de la DHG (comment sont effectués les choix pour la constitution des groupes à effectifs réduits » puisqu'il n'y a plus de cadrage national des dédoublements ?) ;
- Mise en œuvre des nouveaux programmes (comment les nouveaux programmes sont-ils perçus au fur et à mesure de leur mise en œuvre, sont-ils trop lourds, sont-ils faisables par des lycéens « normaux » ?) ;
- Mise en œuvre des nouvelles épreuves pour la session 2013 du Bac (la contrainte de l'évaluation de ces nouveaux programmes change-t-elle notre façon de travailler avec les élèves ? Fait-on un programme pour l'enseigner ou pour l'évaluer ?) ;
- Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé (comment l'AP est-il attribué, avec quel effectif, que fait-on en AP... ?) ;
- Quelles conséquences pour les enseignants ? ...

Ce stage doit donc être l'occasion de faire un bilan précis de ce qui ne va pas dans cette réforme et ainsi préparer activement notre réflexion et notre action face à la future loi d'orientation sur l'école... Cette loi annoncée pour mi-novembre et sans cesse repoussée devrait être connue à la mi-janvier. Notre stage tombera donc à point pour l'analyser et affirmer nos priorités pour les lycées généraux et technologiques.

**Que voulons-nous pour les lycées ? Quelles questions se posent avec la future loi ?**

- Un retour au cadrage national des horaires avec dédoublements, qui donne du temps pour travailler avec les lycéens pour mieux les former ;
- Des programmes qui partent de l'expertise des enseignants et d'un vrai bilan de ce qui est fait ;
- Une égalité de traitement et de dignité entre les filières et les séries du Baccalauréat ;
- Que sera le futur « conseil des programmes » ;
- Que faire de l'Accompagnement Personnalisé ? ;
- Quelle analyse de la loi d'orientation sur l'école (en espérant qu'elle soit connue pour le stage...)
- Quelles actions devons-nous mettre en œuvre pour obtenir satisfaction ???

*A bientôt donc, et bon courage pour cette fin d'année !*

*Pierre Giezek, Responsable du groupe « Lycées » du S3 Dijon*

PS:

*Inscrivez-vous nombreux pour alimenter notre réflexion collective,  
source de propositions que le Snes doit porter pour une nécessaire réforme du lycée !*

*Ci-dessous le modèle de demande à remplir et à donner au secrétariat de l'établissement*

<plugins-dist/medias/prive/vignettes/rtf.svg>

Attention, il faut déposer votre demande de congé 1 mois avant le stage donc...  
IMPERATIVEMENT avant les congés de fin d'année civile !!!